

DEPARTEMENT DE
L'YONNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

ARRONDISSEMENT
D'AVALLON

Le vingt-huit mars deux mille dix-sept à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente d'Ancy-Le-Franc, sous la présidence de Madame Anne JERUSALEM.

COMMUNAUTE DE
COMMUNES LE
TONNERROIS EN
BOURGOGNE

Étaient présents : *Aisy-Sur-Armançon* : M. BURGRAF Roland, *Ancy-Le-Franc* : M. DELAGNEAU Emmanuel, Mme ROYER Maryse, *Ancy-Le-Libre* : Mme HUGEROT Maryvonne, *Argenteuil* : Mme TRONEL Catherine, *Argenteuil-Sur-Armançon* : M. MACKAIE Michel, *Baon* : M. CHARREAU Philippe, *Bernouil* : M. PICARD Bruno, *Chassignelles* : Mme JERUSALEM Anne, *Cheney* : M. BOLLENOT Jean-Louis, *Collan* : Mme GIBIER Pierrette, *Cruzy-Le-Châtel* : M. DURAND Thierry, *Dannemoine* : M. KLOËTZLEN Eric, *Epineuil* : Mme SAVIE EUSTACHE Françoise, *Flogny La Chapelle* : M. CAILLIET Jean-Bernard, Mme CONVERSAT Pierrette, M. GOVIN Gérard, *Fulvy* : M. HERBERT Robert, *Gigny* : M. REMY Georges, *Gland* : Mme NEYENS Sandrine, *Jully* : M. FLEURY François, *Junay* : M. PROT Dominique, *Lézignes* : M. GALAUD Jean-Claude, M. MOULINIER Laurent, *Mélissey* : M. BOUCHARD Michel, *Nuits-Sur-Armançon* : M. GONON Jean-Louis, *Pacy-Sur-Armançon* : M. GOUX Jean-Luc, *Perrigny-Sur-Armançon* : M. COQUILLE Eric, *Pimelles* : M. ZANCONATO Eric, *Quincerot* : M. BETHOUART Serge, *Ravières* : M. LETIENNE Bruno, *Roffey* : M. GAUTHERON Rémi, *Rugny* : M. NEVEUX Jacky, *Saint-Martin-Sur-Armançon* : Mme MUNIER Françoise, *Sambourg* : M. FOREY Bernard, *Sennevoy-Le-Bas* : M. GILBERT Jacques, *Sennevoy-Le-Haut* : M. MARONNAT Jean-Louis, *Serrigny* : Mme THOMAS Nadine, *Stigny* : M. BAYOL Jacques, *Tanlay* : M. BOUILHAC Jean-Pierre, Mme PICOCHÉ Elisabeth, *Thorey* : M. NICOLLE Régis, *Tissey* : M. LEVOY Thomas, *Tonnerre* : Mme AGUILAR Dominique, Mme BOIX Anne-Marie, M. CLEMENT Bernard, Mme COELHO Caroline, Mme DOUSSEAUX Jacqueline, Mme GOUMAZ Delphine, M. GOURDIN Jean-Pierre, M. HARDY Raymond, M. LENOIR Pascal, M. SERIN Mickail, *Tronchoy* : M. TRIBUT Jacques, *Vézannes* : M. LHOMME Régis, *Vézignes* : Mme BORGHI Micheline, *Villiers-Les-Hauts* : M. BERCIER Jacques, *Vireaux* : M. PONSARD José, *Viviers* : M. PORTIER Virgile.

Nombre de conseillers :

- En exercice : 75
- Présents : 59
- Absent(s) : 4
- Pouvoir(s) : 12
- Votants : 71

Excusés : *Arthonnay* : M. LEONARD Jean-Claude, *Cry-Sur-Armançon* : M. DE PINHO José, *Tanlay* : M. BOURNIER Edmond, *Ravières* : M. HELOIRE Nicolas.

Délibération n° 15-2017

Excusés ayant donné pouvoir : *Ancy-Le-Franc* : M. DICHE Jean-Marc, *Dyé* : M. DURAND Olivier, *Molosmes* : Mme FERLET Anne-Marie, *Tonnerre* : Mme BERRY Véronique, Mme DUFIT Sophie, Mme LAPERT Justine, M. ORTEGA Olivier, M. RENOUARD Claude, M. ROBERT Christian, *Trichey* : Mme GRIFFON Delphine, *Villon* : M. BAUDOIN Didier, *Yrouerre* : M. PIANON Maurice.

Secrétaire de séance : M. FLEURY François.

Date de convocation : 22 mars 2017.

Objet :

FINANCES

Approbation des comptes de
gestion

Exercice 2016

Le conseil communautaire, après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2016 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Trésorier accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après s'être assuré que le Trésorier a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2015, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que les opérations du compte de gestion de l'exercice 2016 sont régulières,

- 1) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016, y compris celles relatives à la journée complémentaire,
- 2) Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2016 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,
- 3) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

089-200039642-20170328-15-2017-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/04/2017

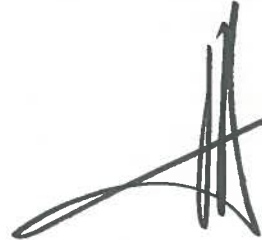
Publication : 11/04/2017

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire	71	pour
	0	contre
	0	abstention

DECLARE que les comptes de gestion dressés, pour l'exercice 2016 par le Trésorier, visés et certifiés conforme par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.
Pour copie conforme.

La présidente,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

089-200039642-20170328-15-2017-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/04/2017

Publication : 11/04/2017